



Valenciennes, jeudi 4 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/02803

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Code des transports

**Feux d'artifices (Commune de
JEUMONT / abords maison Huvenoit)****Une interdiction de stationner (au quai de Sambre) (tous les usagers - dans les deux sens)**

- **à partir du 06/05/2023 à 18:00 au 07/05/2023 à 00:30**
 - o Sambre canalisée
entre les pk 52.995 (Pont rail SNCF) et pk 53.232 (Pont route de Jeumont)

Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- **à partir du 06/05/2023 à 18:00 au 07/05/2023 à 00:30**
 - o Sambre canalisée
entre les pk 52.995 (Pont rail SNCF) et pk 53.232 (Pont route de Jeumont)

Commentaire :

Les zones de stationnement ou d'attente se situent exclusivement en amont ou aval de l'écluse de Marpent (PK 51.790) et/ou en amont de la passerelle Nexans (PK 54.073).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Escaut-Saint-Quentin, 160, rue du Chauffour, 59300 VALENCIENNES
Tél : 03 27 32 22 80 - Fax : 03 27 32 22 98

Date limite d'affichage :

08/05/2023

Chef d'Antenne

Signé

Philippe SCULIER